



COMMUNE DE PLOUMAGOAR

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 MARS 2015

PROCÈS-VERBAL

L'an deux mille quinze, le trente et un du mois de mars, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de Ploumagoar, convoqué par son Président, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur HAMON Bernard, Maire.

Étaient présents : M. HAMON, MME ANDRÉ, MM. ECHEVEST, LE SAINT, MME LE MAIRE N. , M. L'HOSTIS-LE POTIER, MME COCGUEN, MM. GOUZOUGUEN, LE HOUERFF, MME LOYER, M. LARMET (à partir de 18 h 35), M. RICHARD, MMES BOTCAZOU, CRENN, MM. OLLIVIER-HENRY, SOLO, TANGUY.

Pouvoirs : Mme VIART à M. HAMON, Maire,
Mme RAULT à Mme COCGUEN,
Mme HOAREAU à Mme ANDRÉ.

Absents : Mmes LE COTTON, GUILLAUMIN, M. PRIGENT, Mme CORBIC, MM. IRAND, MORICE, Mmes LE GARFF, TANVEZ, M. ROBERT

Secrétaire de séance : Madame Marie-Annick LOYER a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaires de séance.

1 – AFFAIRES SCOLAIRES

○ – Organisation du temps scolaire à la rentrée 2015 / 2016

Madame l'Adjointe aux affaires scolaires rappelle que, lors de sa séance du 09 mars dernier, le Conseil Municipal avait été informé qu'il était envisagé d'abandonner la formule actuelle de trois fois 1 heure, pour adopter celle de deux fois 1 heure 30 et ce, à la rentrée 2015 / 2016, en ce qui concerne les TAPS.

Madame l'Adjointe aux affaires scolaires ajoute, qu'après concertation avec les enseignants et parents d'élèves délégués aux conseils d'écoles, il s'avère que cette formule convienne mieux que l'ancienne.

Pour l'école de La Croix-Prigent et l'école maternelle du Bourg, les temps d'activités périscolaires se dérouleront les mardi et vendredi ; tandis que pour l'école élémentaire ils se dérouleront les lundi et jeudi. Ces nouvelles dispositions permettront aux encadrants d'intervenir sur deux écoles (école de La Croix-Prigent et école maternelle).

Madame l'Adjointe aux affaires scolaires termine en précisant que onze animateurs seront nécessaires pour encadrer les enfants, que cette formule permettra à certains d'effectuer six heures par semaine et, pour ce qui est de l'école de La Croix-Prigent, il sera plus facile de faire venir les enfants pour certaines activités au bourg, du fait du passage de 1 heure à 1 heure 30 des temps d'activités périscolaires.

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2015

- École de La Croix-Prigent :

Lundi : matin 8 h 45 – 12 h	après-midi 13 h 30 – 16 h
Mardi : matin 8 h 45 – 12 h	après-midi 13 h 30 – 15 h
Mercredi : matin 9 h - 12 h	
Jeudi : matin 8 h 45 – 12 h	après-midi 13 h 30 – 16 h
Vendredi : matin 8 h 45 -12 h	après-midi 13 h 30 – 15 h

- École Maternelle Christian Le Verge :

Lundi : matin 8 h 45 – 12 h	après-midi 13 h 45 – 16 h 15
Mardi : matin 8 h 45 – 12 h	après-midi 13 h 30 – 15 h
Mercredi : matin 9 h - 12 h	
Jeudi : matin 8 h 45 – 12 h	après-midi 13 h 45 – 16 h 15
Vendredi : matin 8 h 45 -12 h	après-midi 13 h 30 – 15 h

- École Élémentaire Christian Le Verge :

Lundi : matin 8 h 45 – 12 h	après-midi 13 h 30 – 15 h
Mardi : matin 8 h 45 – 12 h	après-midi 13 h 30 – 16 h
Mercredi : matin 9 h - 12 h	
Jeudi : matin 8 h 45 – 12 h	après-midi 13 h 30 – 15 h
Vendredi : matin 8 h 45 -12 h	après-midi 13 h 30 – 16 h

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, donne son accord quant à l'organisation du temps scolaire à la rentrée 2015 / 2016, tel que proposé ci-avant.

2 – COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS

2.1 – Commission du patrimoine du 25 mars 2015

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le compte-rendu de cette commission a été fait lors de la précédente séance.

2.2 – Commission du personnel du 25 mars 2015 (à huit clos)

📁 A.L.S.H. – direction pour les vacances de Pâques et d'été

Madame l'Adjointe aux affaires scolaires informe le Conseil Municipal que trois candidatures ont été reçues concernant la direction de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour les vacances de Pâques et les vacances d'été.

Les candidatures étaient les suivantes : Estelle Lavenant, Magguy Le Goff, Céline Nachtrieb.

La commission propose de retenir Estelle Lavenant pour assurer la direction de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour les vacances de Pâques et les vacances d'été.

Madame l'Adjointe aux affaires scolaires précise que cette personne a déjà assuré cette fonction pendant les vacances d'hiver et qu'elle a donné satisfaction tant au niveau des enfants que des parents ; de plus, Maggy Le Goff s'est engagée avec la Commune de Plouisy pour cet été.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, donne son accord quant à la proposition de la commission du personnel.

A.L.S.H. - animateurs pour les vacances de Pâques et d'été

Madame l'Adjointe aux affaires scolaires rend compte au Conseil Municipal du travail de la commission quant à l'examen des différentes candidatures aux postes d'animateurs pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour les vacances de Pâques et d'été ; candidatures plutôt nombreuses.

La commission propose de retenir les personnes suivantes :

<ul style="list-style-type: none">● <u>Vacances de Pâques (1ère semaine) :</u><ul style="list-style-type: none">> Estelle Lavenant (directrice)> Manon Le Du> Océane Labbé (stagiaire)> Clara Del Monte> Éloïse Bellamy> Céline Nachtrieb> Laurine Prunaux	<ul style="list-style-type: none">● <u>Vacances de Pâques (2ème semaine) :</u><ul style="list-style-type: none">> Estelle Lavenant (directrice)> Thérèse Boëttez> Laurine Prunaux> Jean-Briac Coadou> Pauline Riou (stagiaire)> Manon André> Jeanne Dosser
<ul style="list-style-type: none">● <u>Vacances d'été (juillet) :</u><ul style="list-style-type: none">> Estelle Lavenant (directrice)> Morgane Toudic (directrice adjointe)> Rodolph Robert> Marine Jouan> Manon André> Clémence Blondel> Anaïs Fayeulle	<ul style="list-style-type: none">> Romain Le Coq> Yann Toudic> Océane Labbé> Laurine Prunaux> Mickaël Robert
<ul style="list-style-type: none">● <u>Vacances d'été (jusqu'au 15 août) :</u><ul style="list-style-type: none">> Estelle Lavenant (directrice)> Morgane Toudic (directrice adjointe)> Jeanne Dosser> Mikaël Geyer> Pauline Poac> Alexandre Oisel> Pauline Riou> Charles Isselin> Manon Le Du> Jean-Briac Coadou	<ul style="list-style-type: none">● <u>Vacances d'été (du 17 au 27 août) :</u><ul style="list-style-type: none">> Morgane Toudic (directrice)> Jeanne Dosser> Pauline Poac> Alexandre Oisel> Manon Le Du> Charles Isselin> Mikaël Geyer (jusqu'au 21/08)> Manon Le Du

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, donne son accord quant à la proposition de la commission du personnel.

*L'ordre du jour étant épuisé,
le séance est levée à 18 h 55.*